

A L'ATTENTION DES PORTOISES ET DES PORTOIS

Voici ce qui a été exposé lors de la Réunion Publique.

Le Maire Jean-Bernard CHARPENEL remercie l'assemblée pour leur présence et demande une minute de silence pour les professeurs assassinés : Samuel PATI, il y a 3 ans et dernièrement Dominique BERNARD par des sauvages terroristes.

L'ordre du jour est présenté par Brigitte RENARD Adjointe au Maire.

1 . Présentation du PCS (Plan Communal de Sauvegarde et du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)).

Le Maire remercie Jacques VERNERET ainsi que le comité de pilotage pour l'élaboration des documents.

Le DICRIM sera distribué à tous les Portoïsiens alors que le PCS sera consultable en mairie.

2. Travaux 2023 :

Les travaux sur les différents logements sont le remplacement de toutes les portes et fenêtres et la création du jardin de la maison à côté de la mairie, la restauration complète d'un logement au Prieuré et divers travaux dans les autres logements :

36 166,88€ TTC pour 3 438,50€ de subvention.

Travaux VOIRIE :

69 000 € TTC dont 13 100 € de subvention. Les travaux effectués se trouvent au Chemin de Vinson, au chemin de Monier, au chemin de la Passerelle, au chemin du Châtelard. Nous avons également effectué le broyage des bordures des chemins sur toute la commune.

Parcelles de Champ Fournier :

Ces deux parcelles sont mises gracieusement à disposition par l'exploitant pour des événements, le Maire l'en remercie.

Ces parcelles, qui sont attenantes au bâtiment mairie/école, devraient être communales pour éviter le risque, à court terme, d'un lotissement.

Pour tout projet, il faut prévoir des réalisations, c'est pour cette raison que nous avons prévu un parking (qui pourrait toujours servir aux événements de la commune) et un city-park pour l'école.

A ce jour, le projet est en sommeil, nous allons nous concentrer sur les travaux de la Traverse.

Bulletin Municipal 2023 :

Il y a eu une faute de frappe sur la section d'investissement de la commune, FCTVA 34 797€ au lieu de 347 897€.

Emprunt 241 365€ au lieu de 43 631€ sachant que tout budget doit être équilibré.

A ce jour, aucun emprunt n'a été contracté.

Impôts locaux :

La dernière augmentation des taux communaux a été en 2011.

Les bases locatives 2023, décidées par l'Etat, ont augmenté de 7.1 % vous avez dû le constater sur vos feuilles d'impôts.

Pour 2024, le projet de loi des finances prévoit 4.2 % d'augmentation des bases locatives. Ces dernières ne sont pas décidées par la commune.

La Dotation Globale des Finances en 2017 était de 46 250 €, en 2023 elle est de 25 719 € d'où une baisse de 20 531 € en 6 ans malgré l'augmentation de toutes les charges et de l'énergie.

Pour les taux communaux 2024 rien n'est encore décidé cela dépendra du CA 2023 de la commune et du fonds de roulement sachant que **nous n'avons jamais augmenté les taxes communales ; ce qui est toujours notre volonté.**

Le Maire fait un petit retour en arrière pour les nouveaux arrivants qui ne connaissent pas forcément l'historique de la commune.

Lors de ses précédents mandats, il explique ses réalisations avec des équipes différentes :

Premier mandat : Assainissement collectif du village et des principaux hameaux :

Coût : 1 300 000 € TTC avec un emprunt de 500 000 €.

Depuis, la compétence Assainissement est passée à l'Agglomération et l'emprunt a été repris avec son transfert.

A l'époque, le Conseil Municipal avait voté contre mais le transfert a néanmoins eu lieu du fait du vote à la majorité des communes de l'Agglomération, les abonnés n'ont pas été contents car les tarifs ont augmenté.

Second mandat : Construction d'une salle des fêtes : Coût : 1 300 000 € TTC avec un emprunt de 500 000 €. Il reste 18 ans d'annuités.

Troisième mandat : Rénovation de l'ancienne boulangerie avec la création de 3 logements : coût : 500 000 € autofinancés (achat + travaux), ainsi que l'achat de la maison Girard, la maison plus le terrain à côté de la mairie autofinancée aussi.

Tous ces projets n'ont jamais mis la commune en difficulté pour élaborer d'autres projets et n'ont jamais donné lieu à une augmentation des taxes communales.

Sur plusieurs mandats, le patrimoine de la commune a été accru.

Eau :

Dans le budget de l'eau, il était prévu des travaux d'interconnexion du réseau principal avec celui de la citadelle, (information donnée dans le dernier BM) car la qualité de l'eau de la Citadelle n'est pas bonne, il faut la traiter une à deux fois par an.

Un appel d'offre a été lancée mais déclarée infructueuse car une seule entreprise a répondu.

Une demande de subvention a été demandée à l'agence de l'eau mais non obtenue car ce type de travaux ne rentre pas dans le programme de l'agence de l'eau.

Ce projet est en réflexion actuellement.

Le Maire et le Conseil Municipal félicitent les Portoises et les Portoises car la consommation 2023 a **baissé de 3 000 m3** : cela veut dire que les administrés ont pris conscience que **l'eau est précieuse.**

Traverse du village :

Enfouissement des réseaux :

Basse Tension : part communale : 19 402 € HT.

Réseaux téléphoniques : 9 417 € HT.

Le SDED finance à 80% les travaux.

Ces travaux sont soldés, ils contribuent à l'embellissement des entrées du village.

Pour la maîtrise d'œuvre, il y a eu des règlements sur 2021 et 2022 pour un montant de 16 400 €, ce poste est subventionné ce qui va nous permettre de récupérer de l'argent.

La maîtrise d'œuvre s'élève à 5% des travaux.

Le coût des 3 lots, déjà communiqué par mail s'élève à 630 176€ HT.

Les subventions obtenues s'élèvent à 486 390€ HT ; ce qui reste à charge pour la commune : 143 786€ HT.

Le déplacement des Containers Semi Enterrés (CSE) n'était pas prévu dans les dossiers de consultations des entreprises : cela va coûter à la commune : 6 400 € qui fera l'objet d'un avenant au lot 1 (terrassement) et à l'Agglo qui finance 32 265 €.

Le bassin : Sa réfection a été ôtée du dossier de consultations des entreprises car l'estimatif était de 30 000 €.

Jugeant son coût trop élevé, le Conseil Municipal a décidé d'effectuer les travaux : la dalle a été coulée par les élus le 04/10, et les travaux de préparation ont eu lieu le 12/10.

Le Maire remercie son Conseil Municipal pour leur participation à ces travaux.

Les bassins et fontaines à circuit ouvert sont interdits, l'eau sera traitée en circuit fermé donc non potable, pour mémoire le bassin consommait 1 000 m³ d'eau potable.

Le lot aménagement paysager a aussi été supprimé du Dossier de Consultations des Entreprises pour les mêmes raisons coût global : 30 000 € les travaux de terrassement pour les plantations sont néanmoins prévus dans le lot 1.

Pour ces 2 postes les élus ont décidé de les prendre en charge.

Ces deux postes seront autofinancés par les économies faites sur les indemnités de fonction du maire et de ses adjoints. En effet, comme annoncé dans leur profession de foi en 2020, le maire et ses adjoints ont décidé de ne pas appliquer la loi « démocratie et proximité » de décembre 2019 qui prévoyait une augmentation de leurs indemnités. En refusant de bénéficier de cette augmentation, ils ont permis à la commune de réaliser une économie de 60 000€ sur la durée de leur mandat.

Planning prévisionnel jusqu'à Noël : sous réserves d'intempéries :

La circulation des bus sera totalement interdite dans la traversée du village.

Phase 1 : Décapage + Terrassement parking école du 30/10 au 03/11, Rabotage voirie parking Containers Semi Enterrés (CSE) et RD 127 A (le matin) RD 127 (côté Bégude) l'Après-midi le 24/10.

Phase 2 : Terrassement + Pluvial route LBR + RD 127 A du 02/11 au 17/11
Fermeture 127 A, circulation possible RD 127 la Bégude / la Touche ;

Phase 3 : Terrassement + Pluvial RD 127 coté Bégude du 20/11 au 01/12
Fermeture RD 127 côté La Bégude, circulation possible RD 127 côté la Touche et RD 127 A côté la Bâtie- Rolland.

Phase 4 : Terrassement carrefour + RD 127 côté la Touche du 04/12 au 06/12
Fermeture RD 127 côté la Touche, circulation possible côté la Bégude et la Bâtie-Rolland.

Eau potable : centre village fermeture totale du centre village du 27/11 au 15/12.

Pour les revêtements qui doivent être réalisés début 2024 nous n'avons pas encore le planning.

Ce planning sera sûrement évolutif, un mail sera envoyé à la population pour les informer des changements à chaque fois.

Infos de dernière minute

Contacté depuis plusieurs semaines, nous avons enfin pu rencontrer Mercredi 25 Octobre le gestionnaire SRADDA, en charge des transports scolaires des collégiens et des lycéens. Pour des raisons confidentielles, la Région ne peut pas nous communiquer la liste des collégiens ou lycéens. **Les parents dont les enfants utilisent le ramassage scolaire Portes En Valdaine/Montélimar, doivent, dans un premier temps, prendre contact avec la Mairie ou avec Brigitte RENARD. Puis, une rencontre se tiendra le Jeudi 2 Novembre à 18H30 à la Salle du Conseil Municipal.**

Concernant le ramassage Montélibus pour les élèves du RPI, le responsable en charge du transport nous a indiqué qu'il a programmé un test avec la déviation : dès sa réponse, nous vous en informerons aussitôt.

Nous vous rappelons que les Conseils Municipaux sont ouverts au public et que la parole est donnée en fin de séance où il est possible de poser des questions.

Sachez que nous œuvrons toujours pour le bien être des Portoises et Portoises avec le souci permanent des incidences financières.

Nous avons conscience de la gêne importante que ces travaux vont occasionner et nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Maire et son Conseil Municipal.